

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 février 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 425

présenté par
M. Sommer, rapporteur thématique et M. Lescure, rapporteur

ARTICLE 5 SEXIES

À l'alinéa 3, avant le mot :

« à »,

insérer le mot :

« ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.